الضمان الإجتماعي
CNSS
Le devoir de vous protéger

Direction Régionale Orient

Avis d'achat sur bon de commande N°37-2026-CNSSDRO

La **D**irection **R**égionale de la **C**aisse **N**ationale de **S**écurité **S**ociale de l'**O**rient procède à l'achat par le biais du bon de commande des prestations objet du présent avis, en application de l'article **91** du décret N°**02-22-431** du **08 Mars 2023** relatif au marchés publics.

Objet de la prestation :« Fournitures et pose des enseignes extérieures au niveau de la Direction Régionale de l'Orient, DCO/Perception et les agences Oujda Chouhadaa, Berkane et Nador »

- **Consistance de la prestation :**

N° DE PRIX	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garanties exigées
1	Fourniture et pose de panneaux de signalisation de porte des sites suivants : Direction Régionale Orient, DCO/Perception, Oujda Chouhadaa, Berkane et Nador.	La prestation comprend : La dépose des anciens panneaux et leur remise à l'administration. La Fourniture et pose : Panneau de signalisation en tôle Alucobond ou équivalent avec lettrage en vinyle longue durée adaptée à un usage extérieur sévère (résistance aux UV, à la chaleur et aux intempéries) Fixation sur support (tubes carrés métalliques galvanisés ou équivalent) adaptée et dimensionnée par le prestataire pour assurer une fixation rigide et sécurisée du panneau sur la façade, garantissant sa planéité. Les couleurs, lettrage et la signalétique réalisés en adhésif vinyle haute durabilité, comprenant les logotypes officiels et les textes institutionnels trilingues (Français, Arabe, Tifinagh) conformément à la charte graphique. La quincaillerie de fixation et les finitions nécessaires pour une pose irréprochable et étanche (Les panneaux de Berkane, Direction Régionale Orient et DCO/Perception nécessiteront des supports de fixation en profilés métalliques galvanisée de type EHA 120) ; Dimension approximatives totales par site (à vérifier sur place par le prestataire avant fabrication) : Direction Régionale Orient : 9mx0.80m Oujda Chouhadaa : 20mx0.80m	Mètre²	**56**	(Voir les notes de référence)

		Nador:28mx0.80m Berkane:5.90 x 0,80m DCO/Perception: 7mx0.80			
2	Fournitures et pose d'un panneau drapeau lumineux aux sites suivants : Direction Régionale Orient, Oujda Chouhadaa, DCO/Perception et Nador	Fourniture et pose d'un panneau drapeau lumineux double face, fixé perpendiculairement à la façade de l'entité. Fixation par potence murale métallique Type : caisson lumineux carré double face, épaisseur environ 15 à 20 cm, avec cadre aluminium laqué noir ; Dimensions : environ [80 x 80 cm], 02 Faces : acrylique opale avec vinyle translucide avec découpe laser et impression numérique résistant aux UV ; Éclairage : LED basse consommation, étanche (IP65 minimum), alimentation et transformateur inclus ; Visuel, conforme à la charte graphique CNSS, Fixation : Potence en acier galvanisé, laquée noir, fixée au mur par platines et chevilles adaptées au support ; Étanchéité des points de fixation (mastic) et protection anticorrosion ; Alimentation depuis le réseau existant, câble sous gaine protégée, passage encastré ou caché le long de la potence ;	Unité	**8**	(Voir les notes de référence)
3	Fourniture et pose des panneaux de signalisation 90cmx80cm aux façades des sites suivants : Oujda Chouhadaa	Fourniture et pose panneau de signalisation en tôle Alucobond ou équivalent avec lettrage en vinyle longue durée adaptée à un usage extérieur sévère (résistance aux UV, à la chaleur et aux intempéries). Fixation sur support (tubes carrés métalliques galvanisés ou équivalent) adaptée et dimensionnée par le prestataire pour assurer une fixation rigide et sécurisée du panneau sur la façade, garantissant sa planéité. Dimension approximative : 90cmx80cm Visuel, selon la charte CNSS Les couleurs, lettrage et la signalétique réalisés en adhésif vinyle haute durabilité, comprenant les logotypes officiels et les textes institutionnels trilingues (Français, Arabe, Tifinagh) conformément à la charte graphique. La quincaillerie de fixation et les finitions nécessaires pour une pose irréprochable et étanche.	Unité	**3**	(Voir les notes de référence)

- **Lieu d'exécution : Oujda, Berkane, Nador**
- **Délai de livraison :** 40 jours.

- **Date &heure limites de réception des devis des concurrents :** Le **24/11/2026** à **11 :00**heures
- N.B : Les plis des concurrents doivent êtres déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Notes de référence

- Le concurrent doit être en situation régulière avec la CNSS ;
- **Les concurrents doivent obligatoirement communiquer au maitre d'ouvrage par tout moyen jugé utiles, une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme, et ce dans un délai maximum de 24 heures suivant la confirmation de leur devis à défaut leur offre sera écartée ;**
- **Le concurrent ayant accepté l'invitation de confirmation de son devis doit obligatoirement présenter à la Direction Régionale de la CNSS Orient sise à Angle Bd Echouhadaa et Rue Oued Eddahab Oujda, des échantillons des matières proposés pour confirmation et validation du maitre d'ouvrage et ce dans un délai de 48 h suivant la date et heure de confirmation de son devis à défaut son offre sera écartée ;**
- L'attributaire du bon de commande, doit obligatoirement respecter le délai de d'exécution de 40 jours à partir de la date de réception de la notification d'attribution sur le portail, passé ce délai le bon de commande sera annulé automatiquement par l'ordonnateur.
- L'attributaire du bon de commande doit assurer :
    - La validation des textes, lettrage, des couleurs et de la disposition des inscriptions par le maitre d'ouvrage avant fabrication ;
- Une retenue de garantie de **7%** du montant du B.C sera appliquée conformément aux dispositions du CCAG-T et qui sera libérée après expiration de la durée de garantie d'une année et présentation de la réception définitive.
- Durant la période de garantie le prestataire titulaire du bon de commande est tenu de procéder aux ajustements, fixation et remplacement qui lui sont demandées ou d'insuffisance constatées, sans pour autant que ces travaux supplémentaires puissent donner lieu à un paiement.

Oujda, le 20/11/2026

L'Ordonnateur

M. KARIM MOHSSINE
Directeur Régional
Direction Régionale Orient